



## Bulletin d'adhésion 2024-2025

- Horaires et lieux :  L'Institut à St SELVE\* le lundi de 19h15 à 20h30  
 Salle des Fêtes à Villenave de Rions le mardi de 19h15 à 20h30  
 Grand Foyer à CAPIAN le jeudi de 19h15 à 20h30

Adhésion et assurance : 30 €

<input type="checkbox"/> cours de Taichi	1 cours par semaine	2 cours par semaine
Capian	forfait annuel : 180 €	forfait annuel : 280 €
Villenave de Rions	forfait trimestriel : 65 €	forfait trimestriel : 100 €
-----	-----	-----
Saint Selve	forfait annuel : 220 €	forfait annuel : 320 €
	forfait trimestriel : 75 €	forfait trimestriel : 110 €

*Tarif préférentiel pour demandeur d'emploi et étudiant (-20%)*

Pour s'inscrire il faut régler son adhésion et/ou sa cotisation à l'École de Tai chi d'Artolie

Nom : ..... Prénom : .....

Tél. .... Courriel : .....

Adresse : .....

.....

Né(e) le : .....

oui -  non. J'accepte l'utilisation de mon image pour la promotion de l'association École de Tai chi d'Artolie, et uniquement dans ce cadre.

Je déclare ne pas présenter de contre-indications à la pratique des arts martiaux.

Je déclare ne pas vouloir prendre d'assurance individuelle complémentaire «accident corporel».

Ecole de Tai Chi d'Artolie  
tél. 06 74 59 36 91  
Site : artolie-taichi.fr  
Email : contact@artolie-taichi.fr